

Des chocolats pour venir en aide aux martinets

Une idée gourmande lancée par l'association Alpes Vivantes : la vente de chocolats confectionnés avec amour par la boulangerie Charlet et dont les bénéfices servent à financer le développement de l'habitat du martinet.



Le chocolatier, Guillaume Charlet, dans son laboratoire, remplit un moule de martinets

Alpes Vivantes est une organisation régionale à but non lucratif qui gère des projets de mise en valeur de la nature des Alpes vaudoises. Les martinets font partie des préoccupations de l'association. Cet oiseau

qui vit en été dans nos villes, est connu pour ses capacités de vols hors-pair et est capable de manger jusqu'à 3'000 insectes par jour. Il niche entre les tuiles ou sous le toit des maisons ou des immeubles. Malheureusement,

il manque cruellement de cavités. « Lorsque nous rénoverons les bâtiments, nous bouchons tout. Ces oiseaux ne trouvent dès lors plus d'espace pour y installer leur nid. Il nous faut donc proposer des alternatives telles que la pose de nichoirs », explique Jean-Christophe Fallet, secrétaire exécutif d'Alpes Vivantes.

Du chocolat !

La gourmandise par excellence. De surcroît, un produit apprécié par beaucoup de personnes. Le chocolat est ici employé comme vecteur de liens entre les humains et les oiseaux. Il s'agit aussi d'une belle idée pour sensibiliser la population à la cause des martinets. La Boulangerie Charlet à Gryon a été approchée pour la réalisation des chocolats qui prennent la forme du martinet noir. Notons tout d'abord que ces délices sont composés à 60% d'un cacao bio éthique, sans lactose, sans gluten, qui vient d'Afrique (Ghana). « Continent sur lequel cette espèce migre en hiver », précise Jean-Christophe Fallet.

Le chocolatier, Guillaume Charlet, a été très rapidement séduit par le projet. « Nous avons rapidement trouvé des concordances entre l'idée d'Alpes Vivantes et nos valeurs. Nous aimons la nature, la biodiversité et désirons que nos enfants puissent voir voler les martinets encore longtemps. Ce partenariat était aussi l'occasion pour nous d'en apprendre plus sur cet oiseau très intéressant », nous confie-t-il. « Nous avons pris le temps de réaliser un produit beau, avec des moules créés sur mesure, et bon, avec un chocolat de grande qualité et accessible à tous, notamment aux enfants. »

La Boulangerie Charlet s'est engagée pleinement dans le projet en décidant de ne toucher aucun bénéfice sur les ventes « Nous remboursons uniquement la matière première. Par ailleurs, nous distribuons également les chocolats à la boulangerie, au même prix que dans les autres points de vente. Le bénéfice supplémentaire réalisé est entièrement reversé à l'association. » Un beau geste de l'entreprise de Gryon qui, en prime, ne manque pas de sensibiliser à cette cause les adultes et les enfants qui participent à leurs ateliers sur le chocolat. « Les offices du tourisme devraient davantage promouvoir les actions d'Alpes Vivantes en faveur des martinets », conclut Guillaume Charlet.

Apus Apus

Les martinets en chocolat prennent le nom de « Chocapus ». Le secrétaire exécutif d'Alpes Vivantes nous explique pourquoi. « Apus est le nom du martinet en latin. Cela signifie "sans pieds" ou plus communément "pattes atrophiées", une caractéristique de cet oiseau qui se pose uniquement pour nicher, avec chance, une fois par année à partir de l'âge de trois ans. »

Attention, Jean-Christophe Fallet nous met en garde face à ces « Chocapus ». « Comme cet oiseau qui peut effectuer des pointes allant jusqu'à 200 km/h, ces gourmandises s'envolent très rapidement dans notre estomac ; elles sont sacrément addictives ! »

Chaque paquet, composé de quatre martinets à déguster et/ou partager, se vend 4.50 francs. Après avoir rémunéré les revendeurs et payé les frais (emballage, étiquette, etc.), l'argent restant, à savoir 1 franc par paquet, revient à l'association Alpes Vivantes ; dont l'unique bénéficiaire n'est autre que les martinets. Cela va de la construction de nichoirs avec les élèves, la sensibilisation des élèves et du grand public sur cette espèce et la pose de nichoirs.

Pour l'heure, les Chocapus rencontrent un franc succès ; depuis la fin du mois de mai, plus de 500 paquets ont été remplis par la Boulangerie Charlet.

Points de vente

Actuellement, ces chocolats se trouvent dans six points de vente. Gryon, Boulangerie Charlet – Bex, Office du Tourisme – Vallée de Joux, L'Épicerie – Aigle, QAP Coopérative et le Comptoir des Artisans – Ollon, Laiterie Centrale – La Tour-de-Peilz, Boulangerie Sabrina et Pierre-André Vannay. « L'objectif n'est pas de cumuler les lieux de distribution, car ces délices doivent se partager, se donner en cadeau... bref, créer des liens.

Actions 2024

L'association Alpes Vivantes réalise chaque année différentes actions en faveur des martinets et des hirondelles. Cet été, elle a notamment créé à Aigle une mare de boue mobile. « La boue est utilisée par les hirondelles pour la conception de leur nid. Or, nous ne trouvons plus de boue en ville. Malheureusement, le premier modèle ne s'est pas avéré concluant. Nous remettrons l'ouvrage sur le métier l'an prochain », assure Jean-Christophe Fallet.

Avec l'aide de bénévoles, l'association a également recensé les hirondelles de fenêtré et les hirondelles rustiques à Bex. Sans oublier, toujours à Bex, la pose de nichoirs pour les martinets, à la suite d'un appel auprès de la population réalisé l'année dernière. « Nous avons installé des nichoirs sur une vingtaine de maisons. »

Vous désirez en savoir plus ? L'association Alpes Vivantes sera présente durant le week-end de la durabilité le 1er et le 2 novembre à Bex (lire article en page 11) ainsi qu'au Marché Bellerin des 4 Saisons le 14 décembre.

Le suivi des actions fait aussi partie des priorités. « Nous maintenons les liens ; c'est important de prendre des nouvelles. A ce titre, les nichoirs à martinets posés respectivement au collège Pré-de-la-Cible en 2021 et à la route de l'Alex 17 en 2022 se portent bien. Ils ne semblent pas encore habités. Il faut compter 4 à 7 ans pour que les martinets s'y installent. En attendant, les matins et les soirs durant le printemps, un micro partage le chant de cet oiseau pour rassurer l'espèce et l'inviter à s'installer dans ces nichoirs. »

Texte et photo(s) : Z. Gallarotti